

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	20.04.2024
Thema	Geld, Währung und Kredit
Schlagworte	Geldpolitik
Akteure	Heer, Alfred (svp/udc, ZH) NR/CN
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2023

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Geld, Währung und Kredit, Geldpolitik, 2018 - 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Geld, Wahrung und Kredit	1
Geldpolitik	1
Nationalbank	1

Abkürzungsverzeichnis

EFD	Eidgenössisches Finanzdepartement
AHV	Alters- und Hinterlassenenversicherung
SNB	Schweizerische Nationalbank
FINMA	Eidgenössische Finanzmarktaufsicht
WAK-NR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats
FINMAG	Bundesgesetz über die Eidgenössische Finanzmarktaufsicht

DFF	Département fédéral des finances
AVS	Assurance-vieillesse et survivants
BNS	Banque nationale suisse
FINMA	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
CER-CN	Commission de l'économie et des redevances du Conseil national
LFINMA	Loi sur l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Geld, Wahrung und Kredit

Geldpolitik

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE
DATUM: 06.03.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

Alfred Heer (udc, ZH) a depose une initiative parlementaire qui vise une **modification de la LFINMA afin que la FINMA soit incorporee  l'administration federale**. En effet, il considere que le statut d'etablissement de droit public de la FINMA lui permet d'echapper  tout controle politique. Lors de l'examen de l'objet, la Commission de l'economie et des redevances du Conseil national (CER-CN) a propose par 16 voix contre 9 de ne pas donner suite  l'initiative. La majorite a estime que l'independance juridique tait adaptee au mandat de la FINMA et correspondait aux standards internationaux dans le domaine. Une minorite, emmenee par les voix de l'UDC, souhaitait donner suite  l'initiative. Finalement, le parlementaire zurichois a retire son initiative. Le retrait est notamment lie  l'adoption de la motion 17.3976.¹

Nationalbank

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 10.01.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

La Banque nationale suisse (BNS) a degage un benefice de 49 milliards en 2019. Ce benefice a te engrange grace au rencherissement de l'or,  la politique monetaire de lutte contre le franc fort et aux interets negatifs. A l'heure actuelle, il est precise par une convention que la BNS doit verser 1 milliard de francs suisses annuels aux cantons (2/3) et  la Confederation (1/3). Ce montant est double lorsque la reserve distribuable de la BNS depasse les 20 milliards de francs suisses. Neanmoins, cette large manne financiere a attire la convoitise et aiguise l'appetit de nombreux acteurs politiques qui se sont manifestes dans la presse helvetique.

D'un cote, la gauche et l'UDC ont plaide pour un versement specifique  l'AVS. Selon ces partis politiques, cette proposition recurrente a d'autant plus de sens  l'heure actuelle car une part des benefices a te realisee grace aux interets negatifs. Or, ces interets grevent les budgets des caisses de pension. Une motion Heer (udc, ZH) a notamment te deposee (18.4327). Elle a d'ailleurs recu le soutien de la gauche. En outre, des voix des Verts se sont galement levees pour proposer d'investir cet argent dans la transition nergetique.

D'un autre cote, le PLR et le PDC ont reaffirme l'importance de l'independance de la BNS. Ils ont galement rejete l'idee de la creation d'un fonds souverain, qui avait galement fait l'objet d'un debat en chambre lors du depot de la motion Leutenegger Oberholzer (ps, BL) (17.3614).

Au final, la BNS, en discussion avec le Departement des finances (DFF), a decide de verser un total de 4 milliards de francs suisses aux cantons (2/3) et  la Confederation (1/3). La cle de repartition entre les cantons est dictee par la taille de la population. Comme ce versement a te officialise en mars 2020, la BNS a tenu  preciser qu'il n'tait pas lie  la crise financiere et conomique induite par le Covid-19. Comme le montant alloue aux cantons et  la Confederation augmente  2 milliards de francs suisses lorsque les reserves distribuables depassent 20 milliards, il a te convenu qu'il augmenterait  3 milliards pour plus de 30 milliards de francs suisses de reserves distribuables et  4 milliards pour plus de 40 milliards de francs suisses. Cette decision, accueillie positivement par les cantons, a laisse le camp rose-vert sur sa faim. A l'oppose, le PLR et le PDC ont salue cette decision favorable aux cantons et conforme avec l'independance de la BNS.²

1) Communique de presse CER-CN; Rapport CER-CN

2) AZ, 3.1.20; Bund, LT, 7.1.20; AZ, 9.1.20; Blick, CdT, NZZ, SZ, TA, 10.1.20; AZ, CdT, 11.1.20; LT, 15.1.20; Lib, 17.1.20; AZ, Blick, CdT, LT, Lib, NZZ, TA, 3.3.20